

Ministry of Education

Minister

315 Front Street West
Toronto ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation

Ministre

315, rue Front Ouest
Toronto ON M7A 0B8



16 octobre 2024

Sanjay Dhebar

Président du conseil d'administration

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE)

2, rue Carlton, bureau 1200

Toronto, ON M5B 2M9

Objet : Lettre d'instructions de l'OQRE 2025-2026

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous faire part des priorités gouvernementales 2025-2026 pour l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE).

Les organismes sont une composante du gouvernement et sont censés agir dans l'intérêt de la population de l'Ontario et veiller à ce que les contribuables y trouvent leur compte. Les organismes sont aussi tenus de se conformer aux politiques et aux directives gouvernementales.

En vertu des exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, les organismes doivent harmoniser leurs buts, leurs objectifs et leur orientation stratégique avec les priorités et l'orientation de notre gouvernement. En tant que président du conseil d'administration, vous devez veiller à ce que le plan d'activités de l'OQRE fasse état des plans de l'organisme pour répondre aux attentes et aux priorités gouvernementales ci-dessous, et à ce que les progrès et les réalisations soient communiqués dans votre rapport annuel. Le respect de ces exigences fait l'objet d'une déclaration annuelle au Conseil du Trésor et au Conseil de gestion du gouvernement.

La présente énonce mes attentes à l'égard de l'OQRE pour l'exercice 2025-2026, de sorte qu'il soit innovant, viable et responsable grâce aux orientations suivantes :

Innovant

1. Simplifier les interactions avec la clientèle.
2. Élargir et optimiser la prestation de services numériques.

3. Améliorer la satisfaction de la clientèle.
4. Partager avec ApprovisiOntario, sur demande, les données relatives aux dépenses et à la planification des achats, aux dispositions contractuelles et aux relations avec les fournisseurs, afin de soutenir la prise de décision fondée sur les données.

Viable

5. Renforcer la prestation de services publics en optimisant la capacité organisationnelle et en orientant les ressources existantes vers les domaines d'intervention prioritaires.
6. Utiliser les ressources publiques de manière efficace et :
 - a) mener les activités en respectant les limites des affectations financières de l'organisme;
 - b) gérer avec prudence et responsabilité la taille des effectifs. Tout organisme nécessitant une augmentation matérielle de ses effectifs doit soumettre à l'approbation du ministre un plan de ressources humaines s'appuyant sur les priorités du gouvernement ou sur le mandat de l'organisme.

Responsable

7. Élaborer des mesures de performance axées sur les résultats et en rendre compte afin de contrôler et de mesurer efficacement les performances.
8. Protéger les données des personnes, des entreprises ou des organisations en gérant activement les données et la cybersécurité et en signalant l'utilisation de l'intelligence artificielle.
9. Déclarer toute situation à haut risque, y compris les plans d'atténuation efficaces.
10. Harmoniser les politiques de travail hybride avec celles de la FPO, puis identifier et évaluer les possibilités d'optimisation des bureaux afin de réduire leur empreinte immobilière et faire baisser les coûts.
 - a) Collaborer avec le ministère de l'Infrastructure (MIO) pour identifier les possibilités d'optimisation des bureaux.
 - b) Se conformer à la Directive sur les biens immobiliers du CGG et à la norme d'entreprise liée à l'aménagement de locaux à bureaux modernes de la FPO.

11. Élaborer et promouvoir des initiatives de diversité et d'inclusion en favorisant un milieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.
12. Augmenter les recettes non gouvernementales, non tarifaires et non payantes d'un pourcentage à déterminer par le ministre, en concertation avec le président du conseil d'administration.

Tels sont les engagements à l'échelle du gouvernement pour les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration. Veuillez consulter le guide ci-joint pour obtenir plus de détails sur chaque priorité et les mesures de performance associées qui peuvent être utilisées si aucune mesure n'est actuellement en place.

Je vous fais également part de plusieurs priorités propres à l'OQRE :

- Poursuivre la mise en œuvre des tests numérisés et adaptatifs aux cycles primaire et moyen, du Test de mathématiques, 9^e année, et du Test provincial de compétences linguistiques, d'une manière accessible.
- Poursuivre la mise en œuvre et la prestation du Test de compétences en mathématiques (TCM) afin de s'assurer que l'exigence de certification relative à ce test, fixée au 1^{er} février 2025, puisse être respectée.
- Soutenir l'engagement du gouvernement à développer les compétences fondamentales des élèves en fournissant des données sur les tests pour soutenir la planification de l'amélioration et la responsabilisation, y compris le système de communication des résultats qui permet la visualisation et l'analyse des données de l'OQRE par les conseils scolaires.
- Travailler en étroite collaboration avec le ministère et le Groupement de l'information et de la technologie de l'information pour les services à la collectivité pour gérer et traiter les risques liés aux technologies de l'information et aux systèmes, y compris les risques liés à la protection de la vie privée.

Lors de notre prochaine réunion, je serai ravie de discuter de ces priorités et d'apprendre comment elles se traduiront dans le prochain plan d'activités de l'organisme et dans ses activités courantes.

Je vous remercie, ainsi que vos collègues membres du conseil d'administration, pour votre engagement permanent envers l'OQRE. Votre travail et votre soutien continu sont inestimables pour notre gouvernement et pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter la sous-ministre Denise Cole à l'adresse Denise.A.Cole@ontario.ca.

Cordialement,



L'honorable Jill Dunlop
Ministre de l'Éducation

Pièce jointe : Tableau des priorités gouvernementales pour les organismes

c. c. : Dan Koenig, directeur général, OQRE
Denise Cole, sous-ministre, ministère de l'Éducation
Louis Dimitracopoulos, directeur général de l'administration et sous-ministre adjoint,
Division de la gestion et des services ministériels, ministère de l'Éducation
Yael Ginsler, sous-ministre adjointe, Division du rendement des élèves, ministère
de l'Éducation